



REGARDS

POINTS DE VUES du CODASE

N° 1 — Novembre-Décembre 2008

Les conduites à risque adolescentes

Ce qui m'anime en prenant la parole au travers de ce numéro de Regards c'est l'ambition, chers lecteurs, de susciter votre intérêt sur la question préoccupante des conduites à risque adolescentes. Pour ce faire deux entrées en matière sont possibles :

Une première digne du dernier opus de Jean-François Richet « L'instinct de mort » vous invitant à prendre connaissance d'un scénario avec de jeunes protagonistes (adolescents, filles, garçons) mêlant drogue (cannabis, alcool...), poursuites infernales (conduite sans permis, sans casque...), road movies (errance, fugue...) sexe (absence de préservatif, MST, grossesse...) actions (délinquance, suicide...), sang (scarifications...) violences (incivilités, agressions...).

Autant de constats qui sont partagés par les professionnels en charge d'adolescents.

Une seconde plus conventionnelle qui modestement vous invite à prolonger votre réflexion au travers de la prise de connaissance du travail produit par la commission « *Conduites à risque* » du service de prévention spécialisée et l'ensemble des écrits disponibles dans l'Association.

Cette question a été au préalable un objet d'étude personnel dans le cadre de ma formation d'éducateur. Il m'apparaît comme un sujet transversal dans chacun des services du CODASE et c'est une contribution que nous vous proposons.

Loin de proposer des analyses définitives sur la question des conduites à risque adolescentes ce document rend compte d'un processus continu de réflexion collective. C'est au préalable différents constats qui ont prévalu à la mise en place de ce groupe de travail :

– la confrontation par les équipes de

prévention spécialisée à des publics fragilisés et exposés aux prises de risque sur l'ensemble des territoires d'intervention.

– la place grandissante des conduites à risque dans la vie d'une fraction de la jeunesse.

Ces éléments nous ont amenés à travailler sur la définition même de ce que nous appelions conduites à risque. Nous retenons l'idée d'une mise en danger, réelle ou symbolique, immédiate ou différée, à travers différents comportements agis qui peuvent évoluer selon les époques.

Se pose ensuite la question du sens de ces pratiques et de l'écart pour certains jeunes dans ce processus adolescent entre normalité et pathologie. Entre ce que nous avons appelé : des conduites d'essais (dans une dimension positive de construction de l'identité où le risque est nécessaire) et des conduites d'excès (marquées par la répétition, la fréquence, la précocité...).

Le travail d'élaboration nous a amenés à réfléchir sur la nécessité de comprendre les vulnérabilités et les logiques de fabrication des conduites à risque. Nous avons émis différentes hypothèses sur les facteurs de production de celles-ci. Une première liée à l'environnement et aux conditions de vie des personnes, une seconde liée à la fragilisation des cadres de socialisation traditionnels et enfin une troisième relevant plus de l'intimité des personnes et de facteurs individuels de fragilité.

L'ensemble de ce travail permet de mettre à jour et de faire évoluer la compréhension et les cadres d'intervention des équipes éducatives sur cette question. L'enjeu de ces échanges sur le sens de ces conduites reste la possibilité de dégager et de mobiliser des ressources

préventives adaptées.

Les conduites à risque sont souvent des symptômes de vulnérabilité et de trouble des relations avec les autres et avec soi au moment de l'entrée dans la vie sociale (relation amoureuse, relation avec les pairs, engagement professionnel et citoyen...). Elles ne sont pas des « maladies » et résistent aux schémas médicaux classiques (symptôme, diagnostic, traitement, guérison). Elles sont des symptômes relevant parfois d'une pathologie. La prévention des conduites à risque s'inscrit nous semble-t-il, dans une forme de « clinique du lien. »

C'est ce travail que les éducateurs de prévention spécialisée exercent, là où les relations, les étayages sont délités (famille, institutions de droit commun, environnement social). Il s'agit alors de chercher le sens des ruptures, replis, passages à l'acte, crises des personnes et des groupes et de retisser avec eux de la confiance et des relations qui tiennent. Les méthodes d'intervention de la prévention spécialisée et plus largement du champ éducatif, inscrites dans des postures de proximité et d'accessibilité, sont en soi une forme de prise en charge et de réponse publique à une question sociale qui nous semble prioritaire, les conduites à risque adolescentes.

C'est dans un objectif d'échanges d'expériences et de mutualisation de savoir-faire et questionnements, que nous vous invitons à partager ce qui a été pour nous une réflexion enrichissante. Et pour développer et co-construire une culture préventive commune.

Florent JOUNENC
Educateur Spécialisé
Equipe Eybens / Gières
Prévention Spécialisée

Le travail a porté sur la définition ou l'éclaircissement de ce que nous appelons « conduites à risque ». Nous **retenons l'idée d'une mise en danger, qui peut être réelle ou symbolique, immédiate ou différée à travers différents comportements qui peuvent évoluer selon les époques.** Ce que David Le Breton résume en parlant « d'un mot valise » qui « englobe une série de comportements disparates mettant symboliquement ou réellement l'existence en danger ».

Cette notion, nous avons cherché à la préciser de notre place d'éducateur en y ajoutant une **dimension positive** chez l'adolescent pour qui **le risque est nécessaire** dans un processus de construction de son identité. Il s'agit dans ce passage à l'âge adulte **de conduites d'essais** où le jeune vient chercher les limites, s'éprouver pour conforter un sentiment d'existence.

A contrario, ce serait **la répétition, la précocité, l'inscription dans le temps** qui viendraient marquer des conduites plus problématiques. Ces conduites désignent des **pratiques répétitives, d'excès, de mise en danger sur les plans physique, psychologique ou social.**

Ce sont les constats et observations des éducateurs sur leurs territoires d'intervention qui permettent de nous accorder sur les points suivants :

- Tous les territoires d'interventions de la prévention spécialisée sont concernés à différents niveaux par les conduites à risque.
- L'identification par les équipes de conduites distinctes entre garçons et filles.
- La modification de ces pratiques si elles sont individuelles ou collectives.
- Le repérage par les équipes de conduites « bruyantes ou médiatiques » qui viennent directement interpeller l'environnement social et à l'inverse la difficulté d'être en lien avec des jeunes dont les conduites à risque sont plus silencieuses ou intimes.

Il s'est posé ensuite pour le groupe deux questions :

- **La question du sens de ces pratiques et de l'écart qu'il y aurait pour certains jeunes dans ce processus adolescent entre normalité et pathologie.**

Ces manifestations sont pour certains d'entre eux une manière d'interpeller les adultes et l'expression d'une souffrance. Se jouent au travers de ces comportements, la recherche des limites, des questions d'appartenance au groupe, des questions identitaires.

- **Une autre question est apparue, celle des facteurs de risque pouvant entrer dans la compréhension de ces phénomènes.**

Au-delà d'une liste non exhaustive ou d'une typologie des comportements observés et pris en compte par les équipes comprenant par exemple :

- La toxicomanie et la prise de psychotropes.
- Les différentes formes de mise en danger autour des conduites routières.
- La sexualité et en particulier pour les jeunes filles les grossesses précoces.
- Les questions de genre dans les relations filles garçons.
- Les tentatives de suicide et les suicides eux-mêmes.
- Les conduites alimentaires problématiques.
- Les différentes formes de violence, de transgression et de délit.
- Les manifestations autour des fugues et de l'errance...

Ce qui a animé le groupe **c'est la nécessité de comprendre les vulnérabilités et les logiques de fabrication des conduites à risque** afin de resituer les personnes accompagnées dans un contexte en mutation permanente nécessaire à prendre en compte ; **le travail éducatif étant centré sur la prise en compte de la personne plus que sur son comportement.**

Dans ce travail les éducateurs ont émis différentes **hypothèses sur les facteurs de production** de ces conduites autour de plusieurs sphères qui peuvent se conjuguer :

- **Une première directement liée à l'environnement** et aux conditions de vie des personnes : Accentuées par les transformations sociales dans une société où la précarisation augmente produisant isolement, stigmatisation et discrimination, les vulnérabilités des personnes sont plus importantes. Ces facteurs de fragilisation sont à même d'accentuer chez certains les prises de risque.

- **Une seconde liée à la fragilisation des cadres de socialisation traditionnels** (famille, école, quartier) entraînant une perte de repères identitaires, un délitement des liens sociaux, la modification des rites de passage inscrits dans le développement des adolescents.
- **Une troisième relevant plus de l'intimité des personnes** et de facteurs individuels de fragilité.

Enfin le groupe a travaillé sur la manière dont la question des conduites à risque était prise en compte par les différentes équipes permettant de dégager les pistes suivantes (un questionnaire a été distribué à toutes les équipes afin de recenser les actions collectives menées avec les jeunes) :

La prévention spécialisée de par ses méthodes d'intervention est en soi une forme de réponse publique - étayée par la Charte départementale et le projet de service - à la question des conduites à risque.

Les équipes ont une inscription sur le territoire leur permettant :

- d'observer les différentes situations.
- de produire une analyse des territoires.
- d'assurer une fonction de veille.
- d'aller vers le public.
- d'élaborer en équipe et de produire des analyses.
- de prendre en compte les questions de manières individuelles ou collectives.
- de construire avec la famille ou les proches.
- de développer du partenariat en termes de soutien, d'orientation.
- de s'inscrire dans un réseau dans une démarche préventive et de prise en compte des conduites à risque.

C'est ce travail mené par les différentes équipes autour duquel **il apparaît important d'échanger afin de le valoriser. La légitimité de la Prévention Spécialisée** à prendre en compte la question des conduites à risque nous amène à être dans **une démarche de partage et de mutualisation des différentes expériences menées dans le service.**

La Commission « *Conduites à risque* »

Déroulement

Sessions par alternance de deux groupes de 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans, du lundi 6 au vendredi 10 août 2006, de 8h à 12h.

Financement : La municipalité.

Encadrement : Un éducateur du CODASE, un animateur de la structure d'animation et l'éducateur sportif d'une école de MotoCross.

Objectifs

- permettre l'accès à la pratique sportive,
- travailler sur les représentations du code de la route et des règles de sécurité,
- permettre la quête de l'intensité,
- maîtrise des dangers.

C'est au cours du travail partenarial mené avec le service d'animation municipal, qu'est née l'idée d'organiser un stage de MotoCross.

Ce projet d'animation est le résultat d'observations communes des besoins et envies des jeunes sur la commune.

Les premiers constats

Nous constatons un fort engouement pour cette activité sportive très particulière. Le cadre géographique de la ville est plutôt favorable à cette discipline en raison de la proximité des terrains appropriés. Cependant, l'utilisation de moto cross est très fréquente sur les quartiers à habitat social. Le fait de circuler à bord de tels engins strictement interdits sur la voie publique, pose la question de l'accès à la pratique sportive d'une part et des dangers encourus d'autre part.

Le problème de l'accès à la pratique sportive peut se comprendre en termes de moyen matériel et de connaissance.

En effet, ce sport très onéreux demande beaucoup de moyens en plus de l'achat d'une moto et requiert un certain nombre de connaissances techniques.

Du fonctionnement de la machine à son utilisation sur un terrain spécialisé, il est absolument indispensable d'être préparé. Les connaissances pratiques et théoriques de pilotage permettent d'évoluer en optimisant la sécurité.

En opposition à la pratique sportive, l'utilisation de moto cross sur les quartiers se limite à aller et venir d'une tour à l'autre sans même bénéficier des sensations que seul le sport peut procurer. L'aspect esthétique est très important dans l'usage sur la voie publique et s'oppose à la réalité sportive faite d'efforts, de plaisir, d'apprentissage et dépassement de soi-même. Il nous semblait important que ces jeunes puissent dépasser l'aspect superficiel et insensé de ces pratiques dangereuses en leur permettant l'accès à la véritable discipline sportive du MotoCross.

La question des conduites à risque prend toute son importance dans ce projet. Le fait de circuler sur la voie publique au guidon d'une moto d'une puissance sans précédent est un réel danger pour ces jeunes ainsi que pour ceux qui les entourent. Notons aussi que ces engins sont formellement interdits par le Code de la Route et que les conséquences de ces

infractions peuvent être lourdes.

La mise en place du projet avec les jeunes

C'est au cours du travail de rue sur le quartier que nous avons proposé à ces jeunes de réaliser un stage de MotoCross. Le projet correctement présenté était attractif, mais les jeunes ne semblaient pas particulièrement motivés à l'idée de faire de la moto en étant encadrés par des adultes.

Cette curieuse attitude a été portée par l'un d'eux sous forme de question concernant le stage en nous demandant s'il serait possible de faire des acrobaties, d'aller vite, de prendre des bosses et de réaliser des sauts, etc... Bref, tout ce qui caractérise le MotoCross.

Je m'empressais de répondre que cela était évident et me demandais ensuite comment il était possible de s'interroger à ce sujet. Connaissant bien cette pratique sportive je ne comprenais pas.

En continuant la discussion, il est ressorti que les jeunes considéraient que le fait de vouloir se dépasser au guidon des motos était considéré comme une interdiction posée arbitrairement par les adultes. Le pilotage sportif était vécu comme un interdit sans raison d'être, le Code de la Route étant considéré comme une « volonté du monde adulte » de les brider, sans même distinguer un terrain privé de la voie publique. Les jeunes reconnaissant les dangers encourus avaient bien conscience des conséquences en cas d'accident.

Pratiquer le MotoCross de façon sportive était un moyen pour ces jeunes de prendre conscience de l'intérêt réel des interdictions sur la voie publique. L'utilisation en terrain privé était un moyen de s'exprimer et de vivre des sensations fortes. La quête d'intensité leur était alors permise.

En somme, nous avons deux éléments contradictoires. Les jeunes avaient envie de pratiquer ce sport mais n'exprimaient pas de motivation particulière à participer à l'activité proposée. La question du cadre leur posait un problème. Ce projet était perçu d'une façon assez négative en raison de l'idée préconçue selon laquelle il leur serait impossible de faire de la moto « à fond », en considérant cette activité non pas dans son aspect sportif mais plutôt sécuritaire, préventif, calme et bridant. Le Code de la Route qui garantit la sécurité de tous, n'était alors pas considéré comme tel, ainsi que l'usage des motos sur terrain privé n'était pas connu.

Notons aussi que les éducateurs représentent le monde adulte, le cadre, les règlements, etc... Ainsi, cela signifie qu'aucune distinction n'était faite entre la conduite sur la voie publique et le pilotage sur terrain privé. La question de la représentation du Code de la Route et du cadre général de la loi prend tout son sens ici. L'apprentissage du MotoCross allait permettre à ces jeunes de vivre des expériences riches en sensations et en connaissances.

Le déroulement du stage

L'activité a demandé l'élaboration d'un cadre assez ferme et rigide pour des raisons de sécurité. Chaque groupe de huit jeunes était décomposé en deux sous-groupes. Les consignes étaient nombreuses et très contraignantes. Le stage se déroulait en 3 étapes : enseignement des notions de base, approche du pilotage sur plateau et enfin pilotage sur circuit. Nous proposons aux jeunes d'évoluer peu à peu en respectant scrupuleusement chaque consigne. Chacun devait être concentré.

Ce cadre contraignant a été mal vécu par les jeunes. L'ambiance quasi scolaire leur a demandé un peu de temps. Le fait de se retrouver sur un terrain les a mis face à leur manque de connaissance et d'expérience du pilotage. Cela a été vécu assez violemment par deux jeunes qui refusèrent de poursuivre le stage suite à une chute. Cette erreur de pilotage était difficile à accepter. Il fallait perdre toutes les mauvaises habitudes de conduites apprises sur le quartier pour apprendre à piloter. Il leur a été difficile de passer d'un statut autoproclamé de « champion » à celui de novice. Pour les encadrants, il était important d'inciter les deux jeunes à poursuivre l'activité afin de ne pas rester sur un échec. Pour eux, le stage avait désenchanté le MotoCross. Nous avons dépassé l'aspect spectaculaire et esthétique. Il n'était plus question d'aller et venir sur le bitume d'une tour à l'autre mais d'apprendre et de progresser dans la pratique réelle. Le plaisir n'était pas encore au rendez-vous. Les jeunes ont compris qu'il leur fallait patienter et acquérir quelques notions de pilotage pour réellement se procurer des sensations fortes.

Cette phase d'apprentissage a été très bien comprise et acceptée par les jeunes, une fois terminée. Le bilan de ce projet est positif.

Du point de vue des jeunes, le stage leur a permis d'apprendre à piloter. Ils expriment clairement s'être ennuyés durant les premiers temps d'apprentissage et reconnaissent cependant la nécessité de ce même apprentissage.

Du point de vue des éducateurs, les jeunes ont fait de nets progrès. Le cadre défini imposait de la rigueur et de la discipline nécessaires à l'apprentissage et à la progression. Ils ont su patienter et apprendre en gérant leurs émotions. Cela leur a permis d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques des techniques de pilotage et surtout de réaliser une quête de l'intensité dans un cadre sécurisé. Cette quête n'est plus interdite. Il est nécessaire de maîtriser les dangers pour pouvoir se réaliser. Les jeunes l'ont, a priori, bien compris. En ce point, le projet est très riche.

Daniel DA CRUZ
Educateur Spécialisé
Equipe Voiron
Prévention Spécialisée

Réflexions suite à la menace armée survenue au CAI le 10 octobre 2008.

Qu'est-ce qui est le plus violent ?

- Est-ce de voir le danger de mort rentrer dans une maison de protection ?
- Est-ce de se faire braquer par un jeune dont on a pris soin peu de temps avant ?
- Est-ce de voir l'impact de cette intrusion ultra violente sur chacun des jeunes présents ?
- Est-ce la colère de savoir notre agresseur relâché après même pas 24h de garde à vue ?
- Est-ce la difficulté de vivre notre impuissance face à un collègue qui a du mal à s'en remettre ?
- Est-ce la peur ou l'angoisse, sans doute irrationnelle, que cela va se reproduire ?
- Est-ce cette accumulation d'images dont on voudrait se débarrasser au plus vite ?
- Est-ce le besoin de se « rassurer » entre ceux qui étaient là, que cela a bien existé tellement cela ressemble à un film ?
- Est-ce l'injustice qu'on éprouve lorsque nous devons déménager nos jeunes, par protection car le système judiciaire n'a pas fait le choix de nous protéger ?
- Est-ce le sentiment d'être incompris par une équipe pourtant bienveillante ou plutôt l'incapacité du partage d'un choc psychique ?
- Est-ce la perspective d'une nécessaire « traversée du désert » en solitaire pour reprendre le dessus sur nos « démons intérieurs » ?
- Est-ce le doute, pendant un moment, qu'on ne pourra plus continuer un tel métier ?
- Est-ce de réaliser, jusqu'à l'extrême, jusqu'où va notre mission de protection ?
- Est-ce de réaliser l'onde de choc qu'un tel événement a sur l'ensemble d'une équipe ?
- Est-ce l'obligation, mais surtout la nécessité, de continuer presque comme si de rien n'était ?

En fait, tout cela est très violent... Et c'est cet ensemble qui fait que ce ne sera plus jamais pareil...

Quand on est éducateur... on sait que c'est un métier à risques... Quand on bosse au CAI, on sait que ce risque est encore plus grand... Mais tant que ce risque reste une hypothèse, tout va bien. Une fois qu'il est là, bien réel, c'est une autre affaire...

Nathalie BAUDUIN
Educatrice Spécialisée
Centre d'Accueil Immédiat

On peut rappeler qu'une certaine prise de risque est nécessaire dans toute activité humaine. Les exemples sont nombreux : prise de parole, rencontre avec d'autres, voyages...

Un adolescent qui cherche à s'affirmer comme un adulte, en mettant en œuvre son propre désir s'expose à des risques : c'est en effet le propre de l'adolescence que de se séparer de ses parents et des appuis de son enfance, avec entre autres le risque que ses choix personnels ne soient pas conformes aux attentes de son entourage.

L'accompagnement éducatif vient soutenir le jeune dans ce mouvement d'affirmation, en l'aidant à tenir compte et à intégrer de façon durable les contraintes de la réalité et de la vie sociale. Si l'éducateur rappelle au jeune certaines normes de comportement, il s'appuie sur ce qui se révèle dans la relation avec lui, sans être normatif.

Cet accompagnement au plus près de chaque situation rend possible un certain repérage de ce qui anime le jeune : mouvement de vie, d'affirmation, de refus ou tendances suicidaires. Il demande à l'éducateur de travailler son positionnement et la clarté des messages qu'il adresse au jeune.

L'éducateur est ainsi appelé à réfléchir à son propre rapport au risque, dans sa pratique professionnelle.

Notre réflexion sur la façon dont les équipes prennent la question des conduites à risque, a intégré ce double questionnement :

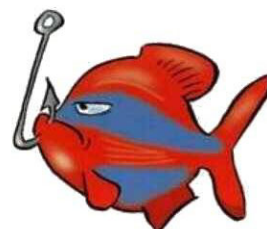
- comment la responsabilité d'une prise de risque mesurée s'intègre-t-elle aux pratiques de prévention ?
- comment est-elle travaillée, évaluée et soutenue par le travail en équipe et par le service ?

Les projets éducatifs élaborés par les équipes (des exemples en sont donnés dans le texte rédigé par la commission sur les conduites à risque) illustrent les difficultés que connaissent les professionnels :

- ceux-ci se trouvent sollicités quelquefois par des mises en acte que les jeunes ne reconnaissent pas comme un appel ; l'intention qui les anime, n'étant que partiellement consciente,
- la mobilisation des jeunes sur une action collective, pourtant en lien avec leur prise de risque (activité sportive, conduite d'un deux roues...) reste délicate, parce qu'elle se heurte à leurs représentations des adultes vus comme des personnes situées du côté de la règle, de la loi, de l'interdit et qui ne seraient plus du côté du désir ; eux-mêmes, « adolescents frustrés », étant sur le versant opposé.

Voir ainsi des éducateurs s'intéresser aux mêmes activités sportives ou de loisirs est une manière de comprendre la réelle motivation des personnes ; les règles de sécurité n'empêchent pas la recherche de plaisir et la griserie. Cela peut ainsi contribuer à les rapprocher du monde des adultes.

Héloïse RABOT
Étudiante en psychologie
Colette BOUVIER
Psychologue



REGARDS 21, rue Anatole France 38100 GRENOBLE

Directeur de la Publication : Jean-Paul DEMARD

Comité de Rédaction : J-P. Demard, J. Durand, P. Berthoin dit «Paul Blanc»,
N. Chadi, M. Cottin-Pignerat, J-M. Mana,
S. Moure, D. Ryboloviecz, M. Simond

Saisie des textes et mise en page : B. Lefèvre
Impression : @Ipha.doc, 4^{ème} trimestre 2008